



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

RÉCITS DE TERRITOIRES

Démarche exploratoire
Immersion en territoires SCoT



Des « récits »... Pour quoi faire ?

Des récits pour se raconter.

Des récits pour expliquer le changement de trajectoire du territoire.

Des récits pour partager un projet de territoire.

Des récits pour expliquer le projet aux acteurs du territoire et aux habitants.

Des récits pour comprendre la nouvelle stratégie territoriale et passer à l'action.

Des récits pour se projeter dans un futur commun.

Des récits pour permettre à chacun d'agir pour passer de la stratégie à sa concrétisation sur le terrain.



DES « RÉCITS DE TERRITOIRE » POUR QUOI FAIRE ? »

Retours sur l'origine d'une démarche exploratoire inédite

Le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité, la pression sur la ressource en eau et l'accélération des risques naturels appellent à repenser les modèles d'aménagement des territoires en les inscrivant dans des trajectoires de sobriété foncière et de décarbonation. Ceci en répondant aux défis des transitions et à la révolution en cours autour des enjeux de réindustrialisation, de mutation du commerce, d'adaptation des territoires au vieillissement de la population et de souveraineté alimentaire et énergétique.

La démarche co-pilotée et co-animée par le Cerema et la Fédération nationale des SCoT a répondu au besoin de construire un **récit autour des transitions territoriales et des nouvelles trajectoires attendues**. La loi Climat et Résilience a traduit ces enjeux par deux objectifs : **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** et **Zéro Émission Nette (ZEN)**. Cette démarche exploratoire visait à accompagner plusieurs territoires dans une **démarche positive de déclinaison des trajectoires de sobriété foncière et de décarbonation**, tout en les inscrivant dans le cadre législatif ambitieux de la loi Climat et Résilience. Elle a eu pour objectif d'expérimenter la question des récits pour outiller les SCoT en vue de leurs révisions et de les **accompagner dans la perspective d'élaborer de nouvelles stratégies locales, répondant aux besoins des territoires, des habitants et des acteurs locaux**. Ce travail exploratoire a initié un dialogue local autour des trajectoires ZAN et ZEN, et a permis d'identifier puis de structurer un ensemble d'outils simples et mobilisables pour favoriser la mise en amorce de la construction de nouveaux récits.

Quels territoires Quelle méthode ?

4 territoires de SCoT

La démarche a été menée avec 4 territoires de SCoT, situés à des niveaux d'avancement différents de leur nouvelle stratégie territoriale et dans des contextes variés (littoral, rural, métropolitain).

Le choix de ces SCoT a permis de constituer un panel aux caractéristiques territoriales singulières :

- **Roannais** (Loire, 42)
- **Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre** (Gironde, 33)
- **Maine Saosnois** (Sarthe, 72)
- **Lille Métropole** (Nord, 59)

Temps individuels et ateliers collectifs

Deux modes d'accompagnement ont été proposés, à travers des **temps individuels** (2e semestre 2023) et **collectifs** (1er trimestre 2024) auprès des collectivités et structures responsables de SCoT (élus – agents).

Ceci pour garantir une organisation efficiente d'espaces de rencontres et de débats :

- en individuel (moment politique/ technique), en immersion *in situ* dans les territoires SCoT ;
- en temps collectifs (coconstruction / intelligence partagée) pour les amorces de récits territoriaux et prospectifs.

De l'importance de l'immersion...

Les rencontres dans les territoires ont permis aux élus et techniciens de prendre un temps dédié pour échanger sur les sujets relatifs aux nouvelles stratégies territoriales, de sortir de la gestion du quotidien, et de les aborder dans la transversalité des missions de la collectivité et des délégations des élus.

Une opportunité pour confronter les points de vue et partager le niveau d'avancement du travail de fond mené sur le territoire.

Une première séquence d'ateliers en immersion a permis d'écouter les territoires sur leur perception de la sobriété foncière et du bas carbone, d'évoquer les nouveaux modèles d'aménagement des territoires et d'illustrer ces sujets dans le cadre d'une visite *in situ*. Chaque atelier a suivi ce déroulé type :

ANIMATION	OBJECTIFS ET ATTENDUS
Échanges sur les trajectoires (ZAN/ZEN) réalisation d'un nuage de mots	Apporter une définition collective de la « sobriété foncière » et du « bas carbone »
Sorties de terrain	Identifier les enjeux territoriaux et les actions envisagées/mises en œuvre
Présentation des « nouveaux modèles d'aménagement » et débat	Contextualiser une situation en mouvement et donner des perspectives
Autoévaluation du territoire à partir d'une grille d'action thématisée	Rendre compte de la perception (individuelle et collective) de ce qui est déjà fait, à venir ou qui ne pourra pas l'être
Restitution et vote sur les axes relatifs aux nouveaux modèles	Mettre en avant les signaux forts et faibles du territoire, les envies d'approfondissement

Être sur le terrain a permis à chaque territoire de se raconter à sa manière, avec un choix de site libre :

- La **friche industrielle** Jalla (7 ha) à proximité immédiate du centre-bourg de Régnv (SCoT du Roannais); 
- Le **centre-bourg** de la commune du Barp avec une stratégie de revitalisation/requalification urbaine (SCoT du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre); 
- La **reconquête** d'une friche urbaine à Mamers et de la biodiversité à Lucé-sous-Ballon (SCoT Maine Saosnois); 
- Les **grands projets** Ecoquartier « Les rives de la haute Deûle » et « Bords de Deûle » à Lille, Lomme, Saint-André-Lez-Lille, Marquette-lez-Lille (SCoT Métropole de Lille). 

Le principal enseignement de cette phase en immersion a été l'identification du besoin **d'avoir une présence et une implication d'un tiers** sur le terrain pour faciliter et accompagner l'expression et commencer à poser les bases d'un récit.

Ce tiers a d'abord pour mission l'écoute des acteurs du territoire, puis de replacer les premiers éléments de récits entendus dans une narration soumise à l'appréciation des participants. Une fois le cadre défini, la mise en place d'espaces de dialogue dédiés sont possibles, facilitant le partage d'expériences et favorisant la coopération territoriale/intercommunale.



Photo : DM Vailhé, Cerema

... jusqu'à l'autoévaluation

A partir de l'étude relative aux nouveaux modèles de l'aménagement (Fédération nationale des SCoT, 2022) un support d'autoévaluation de 42 questions en 6 parties thématiques a été proposé aux participants. Autoportant, ce document est facilement reproductible. D'abord rempli individuellement, il a ensuite été mis en commun en petits groupes afin d'être rediscuté pour faire en sorte de trouver un positionnement collectif. Ces temps de partage étaient un moyen de créer de l'interconnaissance et de la diffusion d'informations.

Télécharger l'autoévaluation



Pour l'ensemble des SCoT de la démarche, le bilan quantitatif et qualitatif est le suivant :

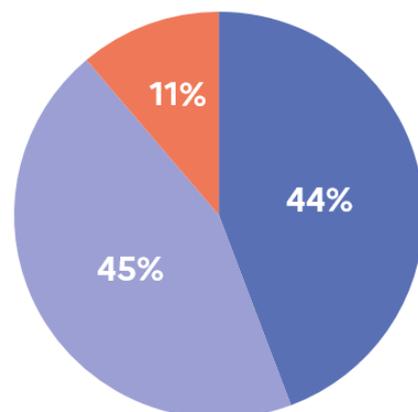
- 45 questionnaires individuels collectés
- 7 questionnaires « collectifs » réalisés
- 4 portraits de territoires perçus
- 1 photographie globale de la situation

AUTOÉVALUATION DES TERRITOIRES

Résultat de la perception collective des 4 territoires SCoT de la démarche par sujet

(Collecte de 45 questionnaires individuels / 7 positionnements collectifs)

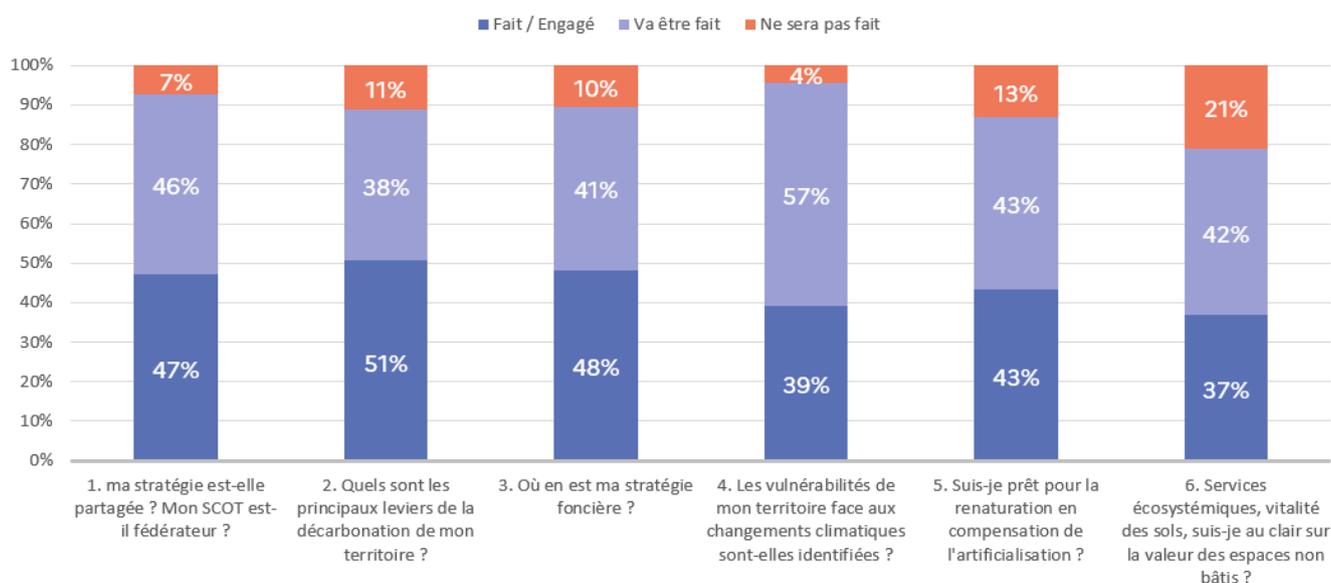
■ Fait / Engagé ■ Va être fait ■ Ne sera pas fait



AUTOÉVALUATION DES TERRITOIRES

Résultat de la perception collective des 4 territoires SCoT
de la démarche par sujet

(Collecte de 45 questionnaires individuels / 7 positionnements collectifs)



En cumulant l'ensemble des résultats des SCoT de la démarche, il en est ressorti pour les 6 thématiques évaluées l'analyse suivante :

1 Décarbonation : ces actions apparaissent comme les plus avancées (51% de fait / engagé), avec la volonté significative de pouvoir aller plus loin dans les actions menées à court et moyen terme (38%), tout en écartant certaines actions en raison d'une trop grande complexité et/ou d'un manque d'ingénierie voire que ce ne serait pas au territoire de porter certaines actions (11%).

2 Stratégies foncières et territoriales : ces actions suivent de très près et rendent compte d'une maîtrise et d'une pratique développée souvent depuis plus longtemps (respectivement à 48% et 47%). L'ambition de poursuivre ces démarches et d'aller plus loin par des actions complémentaires est à souligner (entre 41% et 46%). Des actions sont rejetées (10% et 7%) essentiellement par faute de compréhension de l'expression des enjeux et de manque de moyens (humains / financiers / ingénierie).

3 Renaturation et vulnérabilité : ces actions ont une appropriation moins instinctive mais l'importance est déjà avérée sur les territoires (respectivement à 43% et 39%) et les pistes d'actions supplémentaires pouvant favoriser l'ancrage du territoire dans de nouveaux modèles d'aménagement semblent en réflexion (43% et 57%). Ce qui ne serait pas réalisé se situe à la marge (13% et 4%) et repose sur de trop grandes difficultés de mise en œuvre liées au « comment faire ? » et à la connaissance de dispositifs ou d'outils adéquats.

4 Services écosystémiques, sols et espaces non bâtis : Ces actions sur les services écosystémiques et la vitalité des sols s'avèrent être les moins mises en œuvre (37%). Le manque de connaissance des leviers à mobiliser notamment, laissent à penser qu'ils ne pourront pas réaliser ces actions à terme (21%), bien que la volonté de pouvoir renforcer les actions à moyen terme est une perspective partagée et exprimée lors de l'auto-évaluation.

METHODOLOGIE DE LA DEMARCHE

ATELIERS EN IMMERSION

4 ateliers en immersion au sein de chaque territoire se sont déroulés du 31 août au 17 novembre 2023 (cf. p 3).

ATELIER COLLECTIF 1

Le premier atelier collectif (Paris), invitant l'ensemble des territoires de la démarche, a porté sur une synthèse et une capitalisation des ateliers dans les territoires afin de partager les premiers enseignements, les perspectives de récits entendus (cf. p 10/11) et les besoins exprimés. Ainsi, un temps dédié aux leviers et retours d'expériences pour accompagner et outiller les changements de trajectoire a été animé. Cela concernait les axes et signaux faibles exprimés et/ou identifiés avec la mobilisation d'exemples, tels que :

- **Décarbonation des territoires, notamment ruraux, par la mobilité** : les différents leviers d'action sur la politique de mobilité ont été rappelés : travail avec la Région sur les transports en communs ferrés, transports interurbains, transports scolaires, mais également les politiques locales de covoiturage, de déplacements actifs, d'aménagements d'espaces publics, le plan de mobilité employeur, déclinables pour les collectivités du territoire. L'exemple de la politique vélo à assistance électrique du SCoT des Vosges Centrales a illustré qu'un territoire très étendu et de montagne, avec une dimension rurale importante, peut aussi se saisir de ce type de politique.



- **La vulnérabilité sous l'angle des récits** : exemple du traitement médiatique des inondations des vallées de la Vésubie et de La Roya par le Cerema.



- **Élaborer une politique et une stratégie territoriale résiliente** : SCoT Pays Basque Seignanx.



- **La prise en compte des sols dans les projets d'aménagement** : exemple des travaux du Cerema Île-de-France.



ATELIER COLLECTIF 2

Le second atelier collectif (Paris) a été mené avec l'appui du **studio Design Friction** (Nantes). Il s'agissait de faire un travail de production des récits à partir d'une méthodologie innovante. Les objectifs étaient les suivants :

- Produire des premiers **récits** qui posent une vision du territoire en 2050 ;
- Identifier des premières **actions** et effets de bord pour tendre vers cette vision ;
- Acquérir des premiers **réflexes** de mise en récit pour poursuivre ce travail sur son territoire avec les parties prenantes locales (acteurs et habitants).



Atelier collectif 1 - 31/01/24, Paris – Photo : DM Vailhé, Cerema

Des outils au service du récit prospectif territorial

Lors du second atelier collectif, une méthodologie d'initiation de production de récits a été conjointement travaillée avec Design Friction. Cela a permis d'aboutir à une animation en 2 temps sur une journée :

LE TERRITOIRE EN 2050

En matinée, chaque SCoT devait produire un « portrait de territoire » constitutif d'un pré-récit, à partir d'une matrice dite du « blason ». Il s'agissait de **répondre à 7 questions en se positionnant en 2050, d'un point de vue descriptif** sans expliquer les actions ayant permis d'arriver à telle ou telle situation.

Comment sur le territoire en 2050 :

- décide-t-on ?
- travaille-t-on ?
- se loge-t-on ?
- se déplace-t-on ?
- s'alimente-t-on ?
- préserve-t-on la biodiversité ?
- intègre-t-on les sols et les paysages dans nos modes de vie ?

L'avancement dans ce portrait était parfois rythmé dans l'animation par des cartes « Atouts du Futur » qui reprenaient les termes choisis lors de la simplification des nuages de mots (cf. p. 7).

Ces ressources créatives à mobiliser au fil des discussions par l'animateur et/ou par le groupe lui-même avaient pour objet d'enrichir les idées de récit ou venir challenger des premières intuitions. La fin de la production consistait en la création d'une devise et l'écriture d'une « carte postale ».

LE CHEMIN VERS 2050

En après-midi, les membres des différents SCoT se sont mélangés, avec pour consigne de **revenir au réel, en 2024, et définir des jalons temporels permettant d'arriver aux récits de 2050** réalisés en matinée. C'était en quelque sorte l'élaboration d'un chemin d'actions sous la forme d'une frise chronologique.

A travers cette technique dite de *backcasting* (ou récit rétro-spéculatif), il a été possible de séquencer 3 périodes (2024-2030 / 2031-2040 / 2041-2050) pour indiquer les actions mises en œuvre et les acteurs du territoire concernés, tout en identifiant les effets de bord immédiats ou hérités (c'est à dire ceux qui apparaîtraient par exemple 10 ans après la mise en œuvre d'une action comme une conséquence qui peut être positive ou négative). Des « Cartes Créa' », dans la même logique que pour les cartes « Atouts du futur » des portraits, étaient proposées.

Chaque exercice a été conclu par une restitution des productions. Ces **restitutions ont été enregistrées afin d'en permettre une retranscription littérale pour conserver en matière brute la façon dont ont été racontés les récits**. Ce fut un matériau complémentaire à la structuration des textes écrits.

Un dernier temps de reprise des récits au sein des territoires n'a pas pu être organisé dans le cadre de la démarche mais aurait permis de faire un retour sur les productions et de les mettre plus largement en débat. Toutefois, dans un processus de vérification et de validation des productions – qui ne reflètent pas une position officielle de chaque territoire mais bien la formalisation d'échanges à un instant T dans le cadre de la démarche – chaque territoire de SCoT a pu faire remonter avis, remarques et corrections souvent issus de débats en interne.

CONCLUSION

Produire des récits, c'est utile ! C'est le premier enseignement de cette démarche. Elle a permis de mettre en lumière le véritable intérêt à travailler ces expressions diverses - tantôt personnelles, tantôt collectives - rendant compte de représentations territoriales plurielles. Les récits apportent la possibilité de susciter du dialogue entre élus et techniciens pour le projet territorial. C'est une opportunité de mettre à plat les concepts et les mots qu'ils suscitent, pour créer du partage, voire du commun. Cet exercice de récit est un moyen d'identifier des imaginaires complexes et protéiformes issus de politiques publiques mobilisant le recours à la « sobriété foncière », au « bas carbone », pour avoir une approche collective de ces enjeux et de leurs perspectives à travers des récits.

Les récits permettent de construire des trajectoires inscrites dans les réalités locales ! C'est le second enseignement de la démarche. Ces mises en mots traduisent un ADN territorial. En effet, dans un premier temps, les territoires se sont exprimés. Ils se sont racontés et se sont reconnus dans les transcriptions qui ont été faites. Il y a donc bien un récit relatif à une appartenance territoriale, faisant écho à un socle commun. Pour autant, l'écoute des récits territoriaux entre chaque SCoT a démontré que chaque territoire pouvait potentiellement s'y retrouver par bien des aspects et dépasser ses seules spécificités locales. Ainsi, il est possible de se reconnaître dans le récit d'un autre territoire et de s'en inspirer. La construction d'un sentiment d'appartenance territoriale, à partir des récits de plusieurs entités d'échelles institutionnelles communales et intercommunales, a d'ailleurs émergé. Les récits collectifs sur de grands périmètres sont donc possibles.

Les récits nécessitent du temps ! C'est le troisième enseignement de la démarche. L'appropriation des sujets à traiter relève d'un enjeu

fondamental pour faire la stratégie territoriale. Il est important de consacrer du temps au dialogue et au partage sur des projets politiques de fond. Les sujets sont multiples, la démarche a permis d'en identifier de nombreux et notamment : la mobilité en milieu peu dense, la définition de ce qu'est la qualité des sols, les stratégies de décarbonation, la gouvernance territoriale.

Les récits impliquent un investissement régulier et de long terme ! Dernier enseignement majeur, qui a d'ailleurs été aussi celui de la démarche en elle-même qui se voulait avant tout exploratoire dans le but de généraliser des méthodes. Les débats qui ont été issus de ces réflexions initiales permettent de construire des débuts de récit qu'il faudra compléter et partager avec les élus, les acteurs et habitants du territoire, pour les enrichir et favoriser leur appropriation. La démarche a permis d'aboutir à la proposition d'outils simples d'animation et de « mise en mots » pour se projeter en 2050. Ces outils se veulent à la portée de chacun, adaptables et reproductibles, afin d'engager une amorce d'un ou plusieurs récits.

4 territoires. 4 récits produits en atelier. Relus et débattus dans chacun des SCoT, ils l'ont même été avec des élus n'ayant pas participé à la démarche mais qui ont su s'approprier les sujets. Cela a permis d'enrichir le récit d'origine et d'apporter quelques corrections, parfois en changeant le temps verbal voulu pour s'exprimer par rapport à 2050. Pour que les récits soient « alignés » entre les acteurs, il est important que les personnes soient présentes, s'approprient les sujets, débattent. En somme, un exercice de démocratie partagée. Que ce soit au présent ou au futur, des stratégies territoriales se sont exprimées !

Retrouvez l'intégralité des récits dans le rapport, publié à l'automne 2024.

EXEMPLES

Récits de « mi-parcours » post immersion : Enjeux imaginés pour le territoire à horizon 2050

Les récits qui suivent sont issus des ateliers en immersion, première étape de la démarche. Ils ont vocation à **rendre compte d'enjeux imaginés pour chaque territoire à mi-parcours de la démarche d'accompagnement par les participants et participantes de l'atelier en immersion**. Les textes réalisés lors des ateliers de production des récits sont à retrouver en intégralité à la fin de chaque récit intermédiaire. Leur production s'est réalisée selon une méthodologie d'amorçage de récits, à la suite d'une phase d'écoute et d'auto-évaluation et qui ne sont en rien un « récit officiel » du territoire. Ils n'ont pas vocation non plus à prétendre une exhaustivité des sujets ni de l'analyse prospective réalisée.

SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

“ Vers un urbanisme de “dentelle” : faire coïncider les grands équilibres de développement et d'aménagement avec les enjeux économiques, environnementaux et de solidarité territoriale.

La planification écologique fait référence au « terrain », impliquant la prise en compte des enjeux environnementaux, des risques, des nuisances mais également des enjeux de cohésion sociale. Le projet du SCOT de Lille Métropole visera à ne pas opposer les enjeux de fin du mois et de fin du monde. Il s'agit d'être « en alerte » sur les besoins fondamentaux des habitants dans un cadre durable : l'accès au logement de qualité et à une mobilité décarbonée, tout en gérant les pressions sur la ressource en eau, ce qui passera par une véritable vision de projet engageant les espaces naturels et agricoles et surtout la trame verte et bleue.

L'urbanisme « de dentelle » visera à intervenir sur des micro-sites dans les tissus existants ; il réinterrogera les savoir-faire techniques et financiers et nécessitera de faire preuve d'une plus grande pédagogie pour expliquer les choix, en dialogue avec les opérateurs et la population pour garantir une qualité urbaine et adapter les outils.

Outre les besoins en logements, la raréfaction du foncier économique et les besoins importants en matière d'emplois sont à intégrer au projet métropolitain qui valorisera la mixité des usages. Lors des consultations pour des projets urbains, les opérateurs sont force de proposition par exemple en matière de construction en hauteur et de mutualisation des usages. Ces propositions de mixité et d'intensification rencontrent des enjeux sociaux et d'acceptabilités très importants.

Aménager son territoire par l'anticipation, par l'adaptation et le pré-opérationnel représente un défi où le document d'urbanisme, par ses orientations, offre la possibilité de cadrer les négociations quotidiennes dans les manières d'agir. Il est nécessaire de changer de logiciel : rendre opérationnelle en 5 à 10 ans une approche radicalement différente de celle des 80 dernières années en développant de nouveaux modèles d'aménagement.”

[Lire le récit](#)



SCOT MAINE SAOSNOIS

La densité : le besoin d'accompagner le processus

“ Il est un préalable que l'on ne peut remettre en question : ne plus tout artificialiser pour respecter la nature. Néanmoins, si la conscience climatique est avancée, il n'y a pas de mouvement spontané. Il convient de l'impulser territorialement. Mais jusqu'où convaincre pour changer de modèle ? Comment rendre acceptables des élus locaux et des populations un certain nombre de contraintes ?

Au niveau communal et intercommunal, les élus ont un rôle à jouer pour travailler sur les mécanismes de densification et accompagner sa concrétisation. Il s'agit de passer d'une approche du lotissement traditionnel à une autre forme d'habitat, qui peut rester un « lotissement », mais en recourant à l'optimisation foncière et la surélévation de l'habitat.

C'est possible en s'appuyant sur les expériences de communes, en priorisant les interventions publiques, en précisant la stratégie élaborée dans le SCoT. D'autant que les habitants, face au dérèglement climatique et à l'accélération des risques, vont demander des comptes aux élus. Nous devons anticiper et apporter des solutions. ”

Lire le récit



SCOT DU BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE

“ L'enjeu de l'évolution de la courbe démographique est central et la stratégie territoriale inscrite dans le SCoT donne le cadre d'action pour y répondre. En effet, il est nécessaire de produire du logement et des équipements pour répondre aux besoins de la population actuelle et à venir, sans oublier les enjeux environnementaux. Ceux-ci sont nombreux et appellent à des arbitrages difficiles quand il faut répondre aux besoins de développement du territoire. L'adaptation au changement climatique est également un sujet structurant et pour lequel le temps s'accélère. Il est impératif de faire face aux enjeux sociaux, fonciers et naturels en menant des actions qui tiennent compte du contexte territorial.

La requalification d'un centre ou d'un bourg permet à la collectivité à la fois, d'agir sur l'habitat, les services de proximité, le commerce et d'organiser une participation de l'ensemble des publics. C'est l'opportunité de recomposer des lieux de sociabilité en mobilisant des équipements existants ou

nouveaux au sein d'un paysage donné. C'est un moyen d'adapter le territoire en prenant en compte le besoin de logements à coût abordable pour les populations les plus modestes, de pacifier et de sécuriser les circulations en favorisant les modes doux, et de renforcer les centralités commerciales. ”

Lire le récit



SCOT DU ROANNAIS

Révolutionner les pratiques : entre incertitudes et évolutions territoriales

“ La transformation du modèle d'aménagement est une révolution. Elle nécessite d'arrêter de consommer des ressources naturelles. Sans action, la planète sera moins vivable. Il faut s'adapter, c'est une question de résilience.

Pour autant, une telle évolution est susceptible de générer des contraintes et des restrictions qui ne pourront être acceptées par nos concitoyens que si elles ne sont pas ressenties comme une privation de leur liberté. L'injonction collective de tendre vers le bas carbone, notamment, pourrait renforcer la fracture sociale. Tout le monde devra donc pouvoir y accéder, il faudra pour cela trouver des réponses adaptées pour préserver une équité territoriale.

Un des leviers est dans l'exercice de la fonction de Maire. Celle-ci/celui-ci devra dans l'avenir construire sans consommer de terrain. Centraliser les lieux de travail par rapport à l'habitat se révélera pertinent ; nous constatons partout aujourd'hui que le développement des zones (artisanales, commerciales) périphériques a dévitalisé les centre-bourgs en générant de la vacance jusque dans les logements. Le retour des activités et des populations dans les centralités est un des enjeux majeurs de la transition écologique et énergétique en cours. ”

Lire le récit



Cette synthèse décrit la démarche exploratoire menée dans 4 territoires très différents pour élaborer des récits autour des nouvelles stratégies territoriales de SCoT, en intégrant les trajectoires de Sobriété foncière et de Bas Carbone.

Ce travail a permis de s'interroger sur le choix des mots pour parler des nouveaux modèles d'aménagement des territoires et des trajectoires associées, sur la manière d'engager le dialogue et de mettre en récits des projets politiques locaux.

Retrouvez l'intégralité de cette démarche et des enseignements méthodologiques et pratiques dans la publication conjointe du Cerema et de la Fédération des SCoT, de l'automne 2024.

Rédaction

David-Marie **VAILHÉ**, CEREMA

Stella **GASS**, Fédération des SCoT

Conception graphique

Cécile **GONDARD**, Fédération des SCoT

